

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 205

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 3034

28 septembre 2026

## Le 29 septembre et après, Faisons éclater notre colère !



# ÉDITORIAL

## Le 29 septembre et après, faisons éclater notre colère !

Mardi 29 septembre, une journée de grève est organisée dans la fonction publique. Dans l'hexagone, les pompiers s'y sont donné rendez-vous et des syndicats du privé (chimie, métallurgie...) s'y sont joints.

D'autres appels inspirés des Gilets jaunes, comme le 17 octobre, circulent. Eh bien, ici même à La Réunion, nous sommes de la même façon confrontés à la hausse des prix et aux salaires qui ne suivent pas.

Alors, il faut en être, car nous ne nous ferons respecter qu'en nous battant le plus unis possible !

### Halte au racket !

La hausse des carburants nous étrangle tous. Certains travailleurs ont remplacé la voiture par la trottinette électrique. D'autres dorment sur le parking de leur entreprise pour faire moins d'aller-retour. On en est déjà tous à réduire nos déplacements au strict minimum.

Les sacrifices ont des limites et nous les avons largement dépassées !

Macron et le gouvernement veulent nous endormir en expliquant que nous n'y pouvons rien parce que nous serions victimes d'une guerre non choisie. Quels menteurs ! La flambée du carburant est décidée et voulue par les compagnies pétrolières qui profitent de la guerre pour spéculer et vendre plus cher. Elles en profitent même pour faire exploser leurs marges de raffinage !

En plafonnant ses prix, TotalEnergies joue au grand seigneur. Mais la major annonce plus de 10 milliards de profits en six mois, 72 % de plus que l'an passé. Preuve qu'elle pourrait parfaitement bloquer ses prix bien plus bas et qu'elle se gave sur notre dos comme les autres. La moindre des choses serait de réquisitionner ces surprofits pour faire baisser le prix à la pompe. C'est le seul moyen de stopper ce racket et d'endiguer l'inflation qui se généralise.

### Indexer les salaires et les pensions

Tous les prix augmentent, dans la chimie, la construction, l'alimentation... Les plus grandes entreprises expliquent déjà qu'elles sont obligées de répercuter leurs hausses de coût sur leurs prix. Et nous salariés, nous serions les seuls, avec les petites entreprises, à devoir subir ce racket ?

La seule façon de protéger notre pouvoir d'achat est d'arracher des hausses de salaires pour rattraper l'inflation et d'obtenir leur indexation sur les prix.

Les baisses de taxes ne seraient qu'un jeu de dupes.

Car qui serait censé compenser les pertes pour les caisses de l'État ? Pas les profiteurs actuels, pas les actionnaires qui s'en mettent plein les poches ! Car faire payer le grand patronat n'est pas du tout au programme du gouvernement et même pas de ceux qui, comme Le Pen, plaident pour de telles baisses. Alors, d'une façon ou d'une autre, cela retomberait sur nous.

Il n'y a pas d'autre solution. Il faut, pour l'ensemble du monde du travail, l'indexation de ses revenus sur l'inflation. C'est vital pour nous tous, pour les salariés du privé comme du public. Ça l'est pour les retraités qui ne sont certainement pas des privilégiés. Et ça l'est pour ceux qui sont obligés de vivre d'allocations parce qu'ils ont été licenciés ou parce qu'ils sont handicapés.

### Non aux attaques gouvernementales !

Au lieu de cela, le gouvernement prévoit de geler les salaires de la fonction publique au prétexte de la dette. Comme si l'Éducation nationale, les hôpitaux, les collectivités territoriales n'étaient pas déjà les royaumes des bas salaires et des emplois de plus en plus précaires !

Lecornu veut aussi faire payer « les retraités aisés ». Mais il ne s'agit pas de Bernard Arnault. Selon le premier ministre, on commence à être « aisé » avec une pension de 2 000 €. Il fallait oser.

Ce n'est ni aux travailleurs, ni aux retraités, ni aux malades ou aux locataires de payer pour la dette de l'État !

Et ne croyons pas le gouvernement quand il parle « *d'efforts partagés* » !

Est-ce que les capitalistes acceptent de réduire leurs profits et leurs dividendes parce que les guerres s'étendent et que la crise s'approfondit ? Est-ce qu'ils sont prêts à payer un peu plus d'impôts à cause de la dette ? C'est le contraire, ils veulent toujours plus !

Le grand patronat, les plus riches parasites et assistés du pays imposent leurs intérêts égoïstes à toute la population. Il faut que les femmes et les hommes qui triment dur, et sont indispensables au fonctionnement de la société imposent les leurs.

De meilleurs salaires et pensions et plus de moyens pour les pompiers et les services publics ne sont pas des dépenses mais un progrès pour la société ! Alors, soyons nombreux en grève et en manifestation !

## **Chambre d'agriculture de Saint-Benoît : jusqu'où ira la dégradation des conditions de travail ?**

À la Chambre d'agriculture de Saint-Benoît, les conditions de travail se dégradent et ce sont les salariés comme les agriculteurs qui en subissent les conséquences.

Du côté des conseillers de gestion, la surcharge de travail a déjà conduit à des situations de burn-out et à des démissions. Mais lorsqu'un collègue s'en va, son remplacement n'est pas immédiat. En attendant, les dossiers ne disparaissent évidemment pas : ils sont répartis entre ceux qui restent, déjà débordés. La charge augmente, la pression aussi, avec le risque de provoquer de nouveaux épuisements et de nouveaux départs. Un véritable cercle vicieux !

La situation du secrétariat est tout

aussi révélatrice. Deux secrétaires sont parties à la retraite et n'ont été remplacées que par une seule personne. Résultat : lorsque cette secrétaire prend ses congés, ce sont les techniciens qui doivent assurer des permanences au secrétariat.

Mais les techniciens ne manquent-ils donc pas déjà de travail ?

Ils doivent accompagner les agriculteurs, se déplacer sur les exploitations, assurer le suivi des dossiers et couvrir des secteurs géographiques toujours plus importants. Leur demander en plus de remplacer le personnel absent revient forcément à réduire le temps qu'ils peuvent consacrer au conseil et à l'accompagnement des agriculteurs.

Et ces derniers commencent eux

aussi à en faire les frais.

De plus en plus d'agriculteurs se plaignent de la difficulté à joindre un technicien ou à obtenir rapidement un rendez-vous. Non pas parce que les techniciens refusent de les recevoir, mais parce qu'ils doivent être partout à la fois, avec toujours davantage d'exploitations et de tâches à suivre.

À force de vouloir faire toujours plus avec toujours moins de personnel, ce sont donc à la fois les conditions de travail des salariés et la qualité du service rendu aux agriculteurs qui se dégradent.

Tout cela est à l'image de cette société dirigée par des irresponsables qui nous emmènent dans le mur !

### **Népotisme à la Région ?**

La Région Réunion vient une nouvelle fois d'être désavouée par la justice dans l'affaire de plusieurs agents contractuels des lycées dont les contrats n'avaient pas été renouvelés.

La cour administrative d'appel de Bordeaux a jugé illégales les décisions concernant cinq de ces agents.

Après plusieurs années de bataille

judiciaire, ils n'ont pas retrouvé leur emploi même si la justice leur attribue une indemnisation financière.

La Région conteste l'interprétation juridique retenue en appel et dit envisager un pourvoi devant le Conseil d'État. Elle soutient avoir appliqué la procédure de recrutement qu'elle estimait applicable aux contractuels.

Quel argument ! Alors qu'il faudrait justement titulariser les travailleurs indispensables au bon fonctionnement du service public au lieu de les maintenir dans la précarité, et embaucher pour répondre aux besoins !

Et puis, quand on les remplace à leur poste par un frère ou par un neveu ça s'appelle comment ?

### **Ni marcher au pas avec l'armée, ni courber l'échine devant les patrons !**

À Saint-Benoît, comme ailleurs, les initiatives du maire faisant la promotion de l'armée se multiplient. Cérémonies militaires, défilés du 14 Juillet, commémoration du 11 novembre, opérations de communication en direction de la jeunesse : tout contribue à rendre la présence militaire comme banale et à présenter l'armée comme la seule planche de salut pour les jeunes dépourvus de formation et sans emplois.

À Bras-Fusil, quartier populaire de Saint-Benoît, la mairie a ainsi organisé une action avec le RSMA destinée à ces jeunes à qui l'armée va inculquer la soumission aux conditions d'exploitation fixées par les patrons... en attendant la soumission aux va-t-en guerre, généraux et politiciens.

Les jeunes ont besoin de véritables formations professionnelles, d'écoles publiques disposants de bons formateurs en

nombre suffisant. Ils ont besoin de trouver des emplois stables et correctement rémunérés.

Mais l'État choisit d'investir des milliards en cadeau aux grands capitalistes et aux marchands de canons, argent qui manque pour l'Éducation, de la Santé et de tous les services publics.

Les petits organisateurs serviles de cette opération à Bras Fusil ont mis à la fourrière la voiture d'un travailleur du quartier qui s'est vu

réclamer 200 euros pour le récupérer. Dans le véhicule indispensable à son travail, le matériel professionnel avait disparu. Manipulateurs et voleurs, voilà ce

que sont ceux qui cherchent à toute force à imposer la loi des parasites à la classe qui l'enrichit par son travail, la classe ouvrière. C'est contre cet ordre là que les travailleurs, jeunes et moins

jeunes, doivent se dresser avec en tête l'objectif de le renverser pour instaurer une société débarrassée de l'exploitation, de la misère et des guerres.

## **Contre les attaques du gouvernement les travailleurs d'EDF ont de l'énergie à revendre !**

La Cour des Comptes (encore elle !) ayant émis une « mise en demeure » au gouvernement de mettre un terme au « tarif agent » des travailleurs des entreprises productrices d'énergie, le premier ministre Lecornu s'est empressé de porter l'affaire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Parlement. Lecornu, comme Sarkozy en 2011, pensait pouvoir remettre en cause cette compensation salariale des électriciens gaziers existant depuis la nationalisation du gaz et de l'électricité en 1946. Il a lui aussi justifié cette attaque en expliquant que cela coûterait trop cher aux entreprises et contribuerait à l'augmentation du prix des énergies. C'est un mensonge éhonté. Les 40 % d'augmentation du prix de l'électricité imposés aux classes populaires ces cinq dernières années ne sont pas dues au « tarif agent » mais bien à la politique imposée à EDF par les gouvernements précédents de vendre son électricité à bas coût à ses concurrents et à la politique aventureuse de prise de contrôle d'entreprises étrangères par EDF

qui s'est soldée par la perte de dizaines de milliards d'euros.

Ainsi la vente par EDF de son électricité à ses concurrents privés à prix cassés lui a coûté 5,3 milliards d'euros. Quant à la politique aventuriste d'EDF d'achat d'entreprises étrangères (Grande Bretagne, États-Unis – Italie – Brésil et Argentine) entre 2000 et 2020, elle lui a fait perdre, au bas mot, 30 milliards d'euros.

Hélas pour Lecornu, les électriciens et gaziers ne se sont pas laissé piéger. Ils ont répondu massivement à cette attaque par la grève.

Au niveau national, le taux de grévistes a atteint 65 %, soit 10 % de plus qu'en 2011, avec des pointes à 86,5 % au centre de La Réunion voire plus dans certaines centrales nucléaires de l'hexagone avec d'importantes baisses de charges sur le réseau.

Les travailleurs d'EDF, d'Engie (ex-GDF) et des centrales privées telles celles d'Albioma ne coûtent rien au pays, ce sont eux qui, par leur travail, produisent l'énergie nécessaire au fonctionnement de

l'économie, la transportent et la distribuent. Ils ne doivent rien à personne surtout pas aux parasites qui nous gouvernent et aux capitalistes qui lorgnent sur ce marché qui leur échappe !

Suite à cette mobilisation de masse, la porte parole du gouvernement, Maud Bregeon, piteuse, a déclaré que « Il n'a jamais été question de supprimer le « tarif agent ». Notre objectif est précisément de préserver le « tarif agent » tout en mettant sa valorisation sociale et fiscale en conformité avec le droit à la demande de la Cour des Comptes ». Le pouvoir fait donc marche arrière, mais se prépare à tailler dans l'acquis des énergéticiens par le biais de l'impôt.

Ils ont fait savoir en retour au gouvernement qu'ils attendaient de lui qu'il remballe définitivement son sale projet au plus tard le 2 octobre prochain avec la menace d'amplifier encore plus la grève si tel n'était pas le cas.



## Salaires bas, profits élevés

Une opération de contrôle menée le 10 septembre par l'Inspection du Travail auprès de trois exploitations canières de Bras-Panon a révélé que sur 9 ouvriers agricoles au travail un seul était déclaré et qu'ils n'étaient payés qu'entre 4,50 et 5 euros de l'heure alors que le Smic horaire brut est actuellement de 12,31 euros. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres du traitement fait aux travailleurs les plus exploités de La Réunion.

Toute la « crème » de la société, à commencer par le patronat et ses relais politiques au Parlement et au gouvernement, n'arrêtent pas de nous seriner qu'il faut baisser le coût du travail pour que l'économie française ou l'économie réunionnaise soient « plus compétitives » et pour que les prix n'augmentent pas.

La réalité est toute autre. Ce sont les marges patronales, c'est leur recherche du profit maximum tiré

sur le dos des travailleurs, qui font s'envoler les prix et contribuent à appauvrir la société.

Alors assez d'exploitation dans les champs, dans les chantiers et dans les bureaux !

Pour des salaires décents, pour « une vie bon marché », il faut prendre sur les marges des capitalistes. Il faut que les travailleurs mettent ces derniers au pas !

## Rhum Isautier : 40 % d'alcool... et de subventions !

Le groupe Isautier, spécialisé dans la production de rhums, s'est depuis plusieurs années diversifié dans d'autres activités comme le tourisme et l'immobilier. Il vient de se lancer dans la création d'une nouvelle distillerie à Bérive où il compte y produire des rhums bio et

y développer une activité touristique dans la maison familiale installée au milieu des 250 hectares de sa propriété agricole.

La réalisation de ce projet lui a coûté 4,2 millions d'euros, financés à 40 % par l'État, l'Europe et la

Région. Un petit cadeau quand même de 1,68 millions d'euros apportés par la puissance publique à ce groupe capitaliste.

Si le rhum fait tourner la tête à certains, les capitalistes la gardent froide quand il s'agit de leurs intérêts !

## Quand le représentant RN Jean-Jacques Morel fait l'éloge du patron de la CMA-CGM

Reçu le 20 septembre dernier dans l'émission Dimanche Politique sur le plateau de Réunion la Première par le journaliste Olivier de Larichaudy, le délégué départemental du RN Jean-Jacques Morel a énuméré les moyens que son parti entendait utiliser pour faire baisser le coût de la vie à La Réunion : reconfiguration, et non pas suppression, de l'octroi de mer, mais surtout baisse des charges sur les entreprises et crédit d'impôt en leur faveur. Comme l'a relevé le journaliste, le

programme économique du RN ressemble comme à un frère jumeau à celui de l'équipe Macron/Lecornu, avec le résultat qu'on sait sur le coût de la vie.

À aucun moment, le représentant local du RN n'a mis en cause la responsabilité centrale du patronat concernant la cherté de la vie dans l'île. Aveu de taille !

Il a d'ailleurs fini son discours en vantant les mérites de Rodolphe Saadé, le patron milliardaire du groupe mondial de transport maritime, celui qui pendant

l'épidémie de Covid 19, a multiplié le prix de ses containers par cinq faisant exploser les prix à la distribution pour le plus grand malheur des travailleurs et des plus pauvres de La Réunion.

Voilà les intérêts de classe que le RN, représenté ici par Morel et sa bande, entend réellement défendre s'il parvient demain au pouvoir.

Un avertissement pour les 200 000 électeurs réunionnais qui avaient porté leurs voix sur la candidate du RN au 2ème tour de l'élection présidentielle de 2022.

## Budget 2027 : Lecornu déclare la guerre aux travailleurs

Le premier ministre Lecornu vient d'annoncer 54 milliards de coupes dans le budget 2027 de l'État, à nouveau au prétexte de limiter l'endettement à 5 % du PIB, précisant qu'il voulait qu'elles se fassent uniquement au détriment des classes populaires, des

travailleurs, des chômeurs et des retraités.

À la classe ouvrière, le gouvernement veut imposer la désindexation des retraites, la remise en cause des droits des malades en ALD, le gel des APL, la réduction du temps

d'indemnisation des chômeurs quand, par ailleurs, il laisse une liberté totale des prix aux compagnies pétrolières et aux capitalistes de la grande distribution et qu'il continue chaque année, sans sourciller, de verser aux banques qui spéculent

sur la dette de l'État, quelques 65 milliards d'intérêt. La dette est ainsi devenue le premier poste de dépenses de l'État, devançant ceux de l'Éducation nationale et de la Défense.

Tel est le plat indigeste que ce larbin du patronat voudrait nous faire avaler.

Les représentants de la gauche réunionnaise ont à juste titre dénoncé ces attaques

insupportables pour les classes populaires. Mais pour bloquer le bras destructeur du gouvernement, ils n'envisagent d'autre moyen que de le censurer lors de l'examen de ce projet qui doit venir devant le Parlement le 12 octobre, sachant très bien qu'ils risquent fort d'être à nouveau minoritaires et que, en dernière instance, Lecornu peut utiliser quand il le veut utiliser le 49-3 pour imposer sa loi. Ratenon,

lui n'entrevoit à terme qu'une solution : voter Mélenchon à la présidentielle qui doit se tenir en avril 2027. Autant dire qu'ils sont tous prêts à laisser faire ce mauvais coup sans organiser la vraie riposte qui consisterait à appeler la classe ouvrière à se mobiliser.

C'est bien ce qu'elle aurait de mieux à faire pour défendre ses intérêts sans compter sur aucun de ces beaux parleurs !

## **À Maurice comme partout ailleurs : À bas les capitalistes, profiteurs de guerre !**

Le conflit armé du Moyen-Orient provoque une envolée des prix dans l'île sœur. Le gouvernement vient ainsi d'annoncer une augmentation prochaine des prix des carburants de 10 %, de la bouteille de gaz de 30 % et du pain de 48 %.

Quant au « riz ration », le riz bon marché à prix subventionné, consommé par la majorité des familles mauriciennes, il est sur le point de manquer dans les magasins pour cause « des perturbations du transport maritime liées à la situation

géopolitique au Moyen-Orient et dans la région du Golfe ». Il ne sera à nouveau disponible que dans un mois, ce qui obligera les classes populaires à se ravitailler en riz plus raffiné et à un prix plus élevé. Comme à La Réunion, comme à Madagascar, c'est aux classes populaires et aux plus pauvres que les gouvernements font payer la crise générale du système capitaliste alors même que les capitalistes de l'import export et de la grande distribution voient leurs profits grimper comme jamais.

Face à cette agression délibérée de

la bourgeoisie contre leur niveau de vie, les travailleurs doivent mettre en avant, pour se défendre, le mot d'ordre d'échelle mobile des salaires (qui doivent augmenter au même rythme que les prix).

Mais, au final, face aux fauteurs de guerre que sont les pays impérialistes et à la classe bourgeoise internationale, les travailleurs n'auront d'autre choix que de leur retirer le pouvoir des mains pour avoir enfin la paix et pouvoir dignement vivre de leur travail !

## **Les travailleurs immigrés à Mayotte : surexploités, menacés d'expulsion, mais indispensables au fonctionnement de la société !**

À Mayotte, une grande partie de la classe ouvrière est d'origine immigrée. Dans des secteurs entiers de

l'économie ne fonctionnent en fait que grâce au travail de dizaines de milliers de travailleurs originaires des Comores, voire de Madagascar ou d'Afrique de l'Est, que ce soit dans l'agriculture, la restauration, le tourisme, la grande distribution ou le ramassage des déchets.

Bien que nombre de ces travailleurs soient en situation régulière, l'engorgement du bureau des étrangers chargé du renouvellement des titres de séjour est tel, faute de personnel suffisant, qu'ils se retrouvent du jour au

lendemain en situation de clandestins pouvant irrégulière et peuvent être à tout moment menacés d'expulsion expulsés du territoire. Du coup des patrons se plaignent de se retrouver dans une situation critique où l'activité économique est menacée par les retards administratifs massifs.

D'un autre côté le nouveau chef de la préfecture, Frédéric Poisot, déclare : « Les étrangers entrés illégalement n'ont qu'un avenir à Mayotte, c'est partir ». Comme l'ancien premier ministre récemment de passage dans l'île, Édouard Philippe, comme Marine Le Pen, il utilise consciemment le poison nationaliste contre les plus

exploités et emboîte le pas des manifestations organisées régulièrement par des groupes xénophobes destinées à intimider les immigrés pour qu'ils quittent Mayotte.

L'État utilise ce poison de la xénophobie dans l'objectif de diviser la population en colère contre le sous-développement du territoire dont gouvernement et patronat sont les seuls responsables.

Incapables, irresponsables, les gouvernants ne maîtrisent rien mais ne cessent de saccager la société et d'aggraver les conditions d'existence des classes populaires, de quelque origine qu'elles soient.

Les travailleurs, les jeunes, les privés d'emploi, tous ont intérêt à prendre conscience que la cause de

tous les maux ne sont pas nos frères étrangers mais les défenseurs de l'exploitation

capitaliste, quelle que soit leur couleur politique.

## **Plan Lecornu : 54 milliards à voler dans les poches populaires**

Le « Plan de redressement » du budget présenté au conseil des ministres du 1er octobre prévoit une économie de 54 milliards d'euros qui sera entièrement à la charge des travailleurs en activité ou retraités, des locataires, des malades.

Le Parlement pourra ensuite discuter savamment si les retraités doivent être ponctionnés par un gel de leurs pensions ou par la suppression de l'abattement de 10 % sur leurs impôts. Selon le Premier ministre Lecornu, ils devraient se consoler en se disant qu'ils ne seront pas les seuls à être mis à contribution. C'est même une grande liste de restrictions qui est annoncée, avec comme point commun de toucher les milieux populaires, d'un gel possible des

APL à un rabotage envisagé des allocations familiales, d'un délai de carence imposé aux étrangers pour toucher certaines allocations, aux mesures déjà annoncées cet été contre la santé des travailleurs et pour taxer ceux en accident de travail ou en maladie professionnelle.

L'énumération des attaques n'est peut-être pas terminée car il vient d'être question d'une baisse de 30 % du budget consacré à la prime de rentrée scolaire de l'an prochain.

Lecornu craint sans doute que son budget soit retoqué car il n'a pas de majorité. Une opposition plus sérieuse pourrait venir des 5,8 millions de travailleurs qui dépendent de l'État, travaillent dans une collectivité locale ou à

l'hôpital public, auxquels il n'est promis aucune augmentation générale de salaires l'an prochain. Comme les travailleurs du secteur privé ne sont pas mieux lotis, tous sont en droit d'exiger une augmentation générale des salaires alors que les profits et les fortunes explosent.

D'autant plus que l'État ne refuse rien au grand patronat quoi qu'il en coûte à son budget, au point de creuser encore le déficit malgré les sacrifices demandés à la population.

Au moment où le gouvernement détaille ces sacrifices, il annonce que la taxe instaurée en 2025 sur les profits des grandes entreprises, déjà une peccadille, va être ramenée de 7,5 à 5 milliards d'euros. Tout un symbole.

## **Inflation : ceux qui profitent et ceux qui payent**

Interrogé sur France Inter le 22 septembre, le patron du groupe Intermarché, Thierry Cotillard, redoutait « un mur d'inflation » avec une hausse des prix à deux chiffres attendue dans les prochains mois.

Pour lui, la hausse du prix du pétrole va se répercuter sur le prix de tous les produits industriels et viendra s'ajouter aux effets de la sécheresse qui fait grimper le prix des denrées agricoles. Il fait comme si la hausse des prix était un phénomène naturel, provoqué par des événements extérieurs sur lesquels personne n'a de prise. C'est un mensonge intéressé.

Bien sûr, le prix du pétrole et du gaz s'envole parce que la guerre de Trump contre l'Iran a provoqué le blocage de détroits stratégiques tandis que celle entre la Russie et l'Ukraine provoque la destruction des dépôts pétroliers et gaziers.

Mais ces hausses n'ont rien de mécanique : elles sont décidées et mises en œuvre par les dirigeants des grandes compagnies pétrolières qui profitent de leur monopole sur toutes les opérations, de l'extraction au raffinage, pour spéculer et racketter ainsi la planète. Et les compagnies pétrolières ne sont pas les seules à s'enrichir pendant que des milliards de personnes se serrent la ceinture. L'énergie étant à la base de toute l'économie, les hausses se propagent de proche en proche.

À chaque étape, les industriels de la chimie ou de la métallurgie, les géants du transport ou de la distribution, les groupes de l'agro-alimentaire, répercutent ces hausses en augmentant leurs propres prix. Les capitalistes des divers secteurs se battent, entre eux comme des chiffonniers pour se partager les profits qu'ils tirent de

l'exploitation des travailleurs et les profits additionnels rendus possibles par la guerre et la spéculation qu'elle favorise.

Au bout de la chaîne, ceux qui n'ont que leurs bras, leur énergie ou leur tête à vendre, c'est-à-dire les travailleurs dont les salaires ou les retraites n'augmentent pas, s'appauvrissent chaque jour davantage. Ils ne peuvent espérer être protégés de l'inflation généralisée, par un hypothétique blocage des prix de tel ou tel produit ou une baisse des taxes perçues par l'État. Il faut imposer que les salaires, les allocations et les pensions augmentent d'au moins 400 ou 500 euros par mois de

façon à rattraper l'augmentation des prix, et qu'ils soient ensuite réévalués au fur et à mesure des progrès de l'inflation.

## Macron et la Russie : qui sont les fauteurs de guerre ?

Vendredi 18 septembre, comme il l'a fait à plusieurs reprises, Emmanuel Macron a mis en scène la convocation de tous ceux qu'il juge présidentiables, de la France insoumise au RN, pour évoquer « la gravité de la situation internationale » et « la guerre hybride menée par la Russie ».

Tous les candidats ou presque se sont pliés à cet exercice d'unité nationale. Tous ont été unanimes pour dénoncer la Russie fauteuse de guerre, la présentant comme un danger réel pour les autres pays européens. Mais quel danger représente aujourd'hui la Russie alors qu'elle n'est pas militairement en mesure de conquérir l'Ukraine ? Il est vrai que, dans le cas de la guerre en cours, l'État russe tente de déstabiliser les pays frontaliers de l'Ukraine et multiplie les

manœuvres contre les pays européens qui arment ce pays. Mais aucun gouvernement ne peut croire sérieusement à une intention de la Russie d'envahir les autres pays d'Europe.

En revanche, qui est responsable de l'évolution guerrière générale ? Dans le monde, un habitant sur deux vit dans une zone de guerre et les principales responsables en sont les grandes puissances, y compris la France. Ce sont les États-Unis qui ont déclenché la guerre en Iran, continuant inexorablement, après les interventions en Irak, en Syrie et en Afghanistan, à semer le chaos au Moyen-Orient. Et l'État français, outre qu'il s'est tenu au côté des États-Unis dans toutes ces sales guerres, n'a pas manqué d'envoyer son porte-avions, le Charles de Gaulle, au large des

côtes iraniennes.

Partout, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, les États-Unis et leurs alliés européens déploient leurs forces militaires et montrent leurs muscles. Alors, dénoncer la seule Russie comme fauteur de guerre est un pur mensonge. Si Poutine et le gouvernement russe mènent une guerre fratricide contre le peuple ukrainien, les puissances occidentales ont largement contribué à son déclenchement en prenant position en Ukraine et en entourant la Russie de missiles, et elles continuent à l'alimenter non sans arrière-pensée.

Les candidats à la présidentielle qui ont répondu à la convocation du président sont au fond solidaires de cette politique, au nom de la défense des intérêts capitalistes français.

## Total : les prix plafonnés mais pas les profits !

Ce n'est certainement pas par générosité ni par sens civique que TotalEnergies a plafonné en métropole le prix de l'essence à 1,99 euro et celui du gazole à 2,25 euros. Rappelons que, en février, dans les stations TotalEnergies, le prix du gazole était à environ 1,65 euro et celui de l'essence à 1,70 euro.

Ce qui est particulièrement choquant c'est que Total, avec les autres compagnies pétrolières, est responsable de la flambée des prix depuis le début de la guerre en Iran. Comme ces groupes sont en situation de monopole, ils ont artificiellement fait monter le cours du pétrole brut de 60 à plus de 100 euros le baril et ils ont multiplié par quatre leurs marges sur le raffinage. Le groupe TotalEnergies a ainsi fait augmenter ses profits de plus de 73 % en un an, avec 11,2

milliards d'euros sur les six derniers mois.

De plus, en plafonnant un peu ses prix, ce profiteuse de guerre gagne sur un deuxième tableau. En effet, il est en train de siphonner des parts de marché à ses concurrents. En six mois, les ventes de carburant dans ses stations sont ainsi passées de 22 à 25 % du total. Et comme TotalEnergies a explosé ses profits dans l'extraction et la transformation du pétrole, il peut gagner un peu moins sur la vente dans ses stations-service. Ce n'est pas le cas des distributeurs concurrents, essentiellement des supermarchés (environ 60 %) et des petits patrons indépendants (environ 15 %). N'étant pas des producteurs de carburant mais seulement des vendeurs, ils doivent donc l'acheter très cher aux compagnies pétrolières,

dont... TotalEnergies.

Les dirigeants de Leclerc, de Super U, etc., versent des larmes de crocodile contre les pratiques déloyales de TotalEnergies. Mais ces requins sont les premiers à écraser de la même manière leurs fournisseurs ou leurs concurrents, en particulier les petits commerçants et les petits paysans. De plus, ils peuvent toujours se rattraper en vendant plus cher les autres marchandises contrairement aux petits patrons de stations indépendantes qui risquent donc carrément la faillite.

Pour les dirigeants de TotalEnergies comme pour tous les grands groupes capitalistes, il n'y a jamais de plafonnement dans le racket et les sales coups contre la population, y compris le petit patronat !

## Loi “intégrale” : et les moyens ?

Le 21 septembre, a commencé à l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi dite « intégrale » contre les violences sexuelles. Mais, en dépit des intentions de ses auteurs, le manque de moyens alloués risque de vider cette loi de tout contenu.

Une femme sur deux a déjà été victime de ces violences, dont la moitié sont commises dans le cadre familial. Un autre marqueur social est le fait que, chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, soit un enfant toutes les trois minutes. Trois enfants par classe sont victimes d'une telle violence et, dans 80 % des cas, au sein de la famille.

Ces chiffres montrent combien la société, basée sur les rapports d'exploitation et de domination,

garde des éléments de barbarie. Seul un enfant victime sur dix révèle les faits au moment où ils se produisent. Et seulement 2 % des victimes sont orientées vers des soins. L'immense majorité doit donc gérer seule les terreurs et les traumatismes qui en découlent jusqu'à l'âge adulte.

Face à ce fléau, les moyens humains, en particulier de professionnels, pour la détection, l'écoute, l'accompagnement, le soin des victimes sont totalement insuffisants. Ils sont souvent aussi hors de prix pour elles ou leur famille.

Quant aux suites judiciaires, le meurtre de la jeune Lyhanna a mis sur la place publique le désintérêt, cumulé à l'absence de moyens, de la police et de la justice quant à la

protection des jeunes victimes de prédateurs. De fait, seuls 3 % des agresseurs en matière de violences sexuelles sont condamnés ; le chiffre tombe à 1 % dans le cas d'inceste.

Le 15 septembre, quand le Premier ministre, Lecornu, a annoncé allouer 1,5 milliard d'euros à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et 2,6 milliards pour la protection de l'enfance, cela a été salué comme un premier pas par les associations.

Mais le soir même, son cabinet annonçait que cela correspondait en fait aux moyens déjà engagés et pas du tout à leur augmentation. De quoi vider l'ensemble de la loi « intégrale », sera vidé de sa substance et de la réduire à un communiqué pour la galerie.

## Permis de tuer : des manifestations réussies

Des dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup de jeunes, ont manifesté en métropole dimanche 20 septembre, à Paris et en province, contre la loi instaurant un « permis de tuer » pour les forces de police.

Cette loi prévoit que policiers et gendarmes soient d'office présumés en état de légitime défense lorsqu'ils font usage de leur arme, alors qu'aujourd'hui il leur revient d'en faire la preuve. Ce serait désormais aux victimes ou à leurs proches de démontrer que les tirs policiers étaient effectués dans l'intention de blesser ou de tuer, et non pour

répondre à une menace. Il est déjà bien rare que des policiers soient condamnés, mais cette loi le rendra pratiquement impossible.

La possibilité légale de faire usage de leur arme n'a cessé de s'élargir pour les policiers. En 2017, une modification de la loi les avait déjà autorisés à ouvrir le feu sur une personne « susceptible » de représenter un danger, alors qu'auparavant il n'y avait aucune loi spécifique les concernant. Ils devaient comme tous les citoyens prouver qu'ils étaient attaqués. Le résultat ne s'est pas fait attendre : on a compté cinq fois plus de tirs qu'auparavant, en particulier sur

des personnes prenant simplement la fuite à bord de leur véhicule. En 2025, la police a ainsi tué 49 personnes, dont 19 par des tirs d'arme à feu. Bien des manifestants du 20 septembre avaient en tête la mort de Nahel, tué à bout portant à Nanterre lors d'un contrôle routier en juin 2023, et voulaient faire qu'il ne puisse y en avoir des dizaines comme lui.

Cette loi « permis de tuer », soutenue par le gouvernement, la droite et le RN, a été adoptée le 7 juillet à l'Assemblée nationale et arrivera au Sénat en octobre. Il faut continuer à la combattre.

## CAC 40 : record de dividendes

Entre avril et juin 2026, les entreprises françaises cotées au CAC 40 ont arrosé leurs actionnaires de 61 milliards d'euros sous forme de dividendes. L'année 2026 fait d'ores et déjà figure de nouvelle année record pour l'ensemble des capitalistes de

la planète, avec une augmentation générale de 7,3 % des dividendes versés, selon le rapport du gestionnaire d'actifs Janus Henderson Investors. Les multinationales françaises se distinguent par leur prodigalité en arrivant deuxièmes, bien que loin

derrière les États-Unis (177,2 milliards). En France, le groupe Bolloré remporte la palme du CAC 40 en versant 4,2 milliards d'euros pour à ses actionnaires. Il est suivi par le groupe pharmaceutique Sanofi dont le dividende, 4 milliards, est en hausse de 5,1 %

Le secteur bancaire, qui augmente les taux d'intérêt auxquels il consent à prêter de l'argent, se distingue par une constante augmentation de ses dividendes et de ses rachats d'actions. Dans cette dernière manœuvre, une entreprise rachète ses propres titres pour les supprimer, faisant mécaniquement monter le cours des actions restantes et enrichissant d'autant ses plus gros actionnaires. Ce mécanisme n'a pas de frontières. Ainsi, les actionnaires

d'Intesa Sanpaolo, le premier groupe bancaire d'Italie, récupéreront 95 % des bénéfices réalisés par la banque en 2026 ! La tendance des groupes capitalistes à verser une partie de plus en plus importante de leurs bénéfices à leurs actionnaires est générale. Derrière la France, l'Allemagne se distingue avec 51,3 milliards d'euros déjà versés en 2026 ; or l'année a encore quelques beaux mois à venir et Continental AG annonce, par exemple, un dividende exception-

nel d'ici fin 2026 : 2,5 milliards seront prélevés pour ses seuls actionnaires sur les 3,1 milliards qu'a rapportés la vente de sa branche ContiTech.

Malgré le contexte de crise, de guerres et d'incertitude généralisée, les actionnaires continuent ainsi à piller l'économie et toute la société. Ils soulignent, non seulement le caractère parasitaire de leur système, mais aussi la nécessité de les exproprier.

## **Cour des comptes : les milliards d'Amélie**

Amélie de Montchalin, à la tête de la Cour des comptes, vient d'alerter les lecteurs du journal Le Parisien sur « l'envolée des intérêts de la dette » et l'urgence d'un budget 2027 qui prévoit comment les payer.

Bien que les lecteurs de Lutte ouvrière ne soient certainement pas à l'origine de cette dette, pas davantage que le reste de la population travailleuse, l'ancienne ministre des Comptes publics livre à qui veut l'entendre quelques pistes d'économies destinées à combler une partie du trou creusé par ces 80 milliards d'intérêts pour l'année 2026.

Divine surprise, Amélie et la Cour des comptes estiment opportun d'augmenter les prélèvements sur le patrimoine des ménages les plus fortunés. Il faut dire que ce patrimoine a beaucoup grossi et

s'est concentré entre les mains des 10 % de riches qui détiennent à eux seuls la moitié du total. Alors que les 30 % les plus pauvres ne possèdent que livrets d'épargne, voiture et équipements de la maison, les 1 % les plus riches ont un patrimoine composé d'immobilier, et surtout de placements.

On reste cependant bien loin même de la taxe Zucman qui suggérerait une taxation à 2 % du patrimoine des plus riches. Il n'est question que d'une « taxe modérée mais progressive » qui pourrait rapporter au fisc 1,4 milliard d'euros, et ne concernerait que les placements personnels et non professionnels. Tout ce qui reste « dans l'entreprise » comme disent les patrons ne serait donc pas touché. Pas si naïve, la Cour des comptes suggère tout de même de taxer légèrement certaines

holdings, ces regroupements de filiales dans un cadre commun qui permet « l'optimisation » fiscale.

Mais surtout, fidèles à Lecornu, au gouvernement, aux capitalistes qu'il sert, Amélie et sa Cour (des comptes) assènent comme une évidence la nécessité de coupes qu'elles évaluent à 20 milliards sur trois ans sur la masse salariale de la fonction publique, en taillant dans les effectifs comme dans les salaires. Il s'agirait donc de ne pas remplacer les travailleurs partant en retraite, de ralentir ou bloquer leur avancement et de geler une année de plus le point d'indice qui détermine leur salaire.

Pour simplifier leurs calculs, on pourrait leur suggérer de prélever les 54 milliards réclamés par Lecornu sur les indécents profits patronaux.

## **Canicules : conséquences mortelles**

L'agence Santé publique France a constaté 8 124 décès attribuables aux différents épisodes caniculaires qui ont marqué cet été.

Les raisons de cette hécatombe sont nombreuses. Les Ehpad et les hôpitaux sont loin d'être bien équipés en chambres climatisées. La ministre de la Santé était très

fière d'annoncer début août que 33 000 appareils de climatisation mobile avaient été livrés aux hôpitaux. Or non seulement ils ont manqué lors des trois premières canicules, l'été et lors des étés précédents, mais ils sont bien moins performants que les installations intégrées. On meurt de chaleur

même dans les lieux médicalisés.

La situation est encore pire dans les logements, où ont eu lieu les trois quarts des morts liées à la chaleur. Les petits appartements sont rarement traversants, ne permettant pas une bonne évacuation de la chaleur la nuit. De très nombreuses HLM manquent de

volets ou de stores, obligeant les familles populaires à vivre dans des bouilloires. Le « confort d'été », qui peut être en fait une question de survie, ne fait pas partie des « critères de décence » minimum autorisant un propriétaire à louer légalement un logement.

Récemment l'État s'est évertué à couper dans les crédits, comme dans ceux de MaPrimeRénov' qui pourraient permettre d'équiper les

logements pour faire face au réchauffement climatique, ou dans ceux prévus pour adapter les écoles à la chaleur.

Lors de ses vœux fin 2022, pour expliquer son impuissance, Macron avait déclaré : « Qui aurait pu prédire la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ? » C'était une piètre excuse. Mais quatre ans plus tard, il ne cherche même plus

d'excuse.

Si le réchauffement est un phénomène mondial, rien d'important n'a été entrepris par l'État pour faire face à ses conséquences ni pour contraindre les capitalistes à réparer les dégâts causés par leur système économique. Plus de 8 000 personnes l'ont payé de leur vie cet été.

## **Visite du pape : la communion des médias**

La visite du pape, du 25 au 27 septembre, de Paris à Metz en passant par Lourdes, a été aussi soigneusement montée en épingle par les médias, et toutes les voix autorisées du conformisme social, que les concerts de Céline Dion ou les Jeux Olympiques.

Là encore, les finances publiques, les fonctionnaires, les rues et les places sont gracieusement mis à la disposition d'intérêts privés. Si la dépense de l'État est encore inconnue, l'Église de France demande 27 millions d'euros à ses fidèles et la ville de Metz y va de 500 000 euros sur le budget municipal.

L'occupation médiatique et urbaine est colossale : aéroports sécurisés, stations de métro fermées, stades et églises surveillés, service continu sur

toutes les chaînes, etc. Bien des commentateurs habitués à protester au nom de la laïcité contre les « signes extérieurs », les prières publiques, la propagande religieuse lorsqu'il s'agit de l'islam, se précipitent pour baiser la mule du pape. Les plus hautes autorités de l'État, depuis le président Macron jusqu'au maire LFI de Saint-Denis, apporteront au chef de l'Église, en plus de leurs subventions, le salut de la République française indivisible et laïque. Les écoles catholiques feront du 25 septembre une journée banalisée

obligatoire pour parler du pape et de sa religion. Tous les élèves, chrétiens ou non, sont tenus d'y participer, tous les enseignants, dont la plupart sont fonctionnaires, sont tenus de l'organiser.

Ce tintamarre célébrera trois jours durant une Église qui fut toujours du côté de l'ordre, bénissant les guerres et couvrant bien des ignominies, de l'esclavage à la colonisation. Il est vrai que ces derniers temps, les papes de Rome se donnent le visage d'apôtres de la paix. Cela détonne par rapport aux autres dirigeants du monde, ce qui n'est à vrai dire pas bien difficile vu l'unanimité de ceux-ci dans la folie guerrière. Il est donc probable que beaucoup viendront pour entendre une parole aux accents pacifistes. Mais il ne s'agit pas seulement d'une parole impuissante : elle sert au fond à couvrir d'un voile blanc la noirceur d'un monde et tend à le conserver tel qu'il est. Comme depuis deux mille ans.

## **29 septembre : travailleurs du public et du privé, tous ensemble !**

Seuls les agents de la fonction publique ont d'abord été appelés à faire grève le 29 septembre par les organisations syndicales.

Mais dans le privé, de plus en plus de militants et de travailleurs ont parlé à juste titre de s'y joindre, en particulier sur la question des salaires.

Dans le public, les raisons de la colère augmentent jour après jour. Parmi celles-ci, il y a bien sûr la question des effectifs et des moyens, partout insuffisants, les effectifs de fonctionnaires utiles à

la population étant rabotés, année après année, par les coupes budgétaires gouvernementales et le seront encore si le monde du travail laisse passer les projets de Lecornu pour 2027. Mais après l'annonce du gouvernement d'un nouveau gel du point d'indice, qui sert à déterminer les rémunérations des fonctionnaires, la colère se focalise maintenant sur la question des salaires. Depuis 2017, les fonctionnaires ont déjà perdu plus de 16 % de pouvoir d'achat du fait des gels successifs du point

d'indice. Si la décision gouvernementale passe, ce sera une nouvelle baisse de 3 % l'an prochain, l'équivalent de deux milliards puisés directement dans leurs poches.

Cette question des salaires ne préoccupe pas seulement les travailleurs des services publics. L'augmentation des prix des carburants et des produits alimentaires rend évidente la nécessité d'imposer des augmentations de salaires partout, dans le public comme dans le

privé. Dans des entreprises, des militants font circuler des pétitions, largement signées, pour l'augmentation des salaires. D'autres estiment nécessaire d'appeler le secteur privé à participer au 29. La question des salaires doit être posée dans toutes les entreprises du pays et à l'échelle de l'ensemble de la classe ouvrière.

Les syndicats, surtout préoccupés par les élections à venir à l'automne dans la fonction publique, n'ont pas voulu faire de cette journée du 29 septembre un objectif pour l'ensemble du monde du travail. La plupart du temps, leurs appels aux travailleurs du privé se bornent à leur demander de soutenir la lutte pour de meilleurs services publics. Ce n'est

pas faux, mais comme le disent de nombreux militants, il faut aller au-delà. Dans le secteur public et dans le secteur privé, les revendications doivent être communes : pas un salaire ne doit être en-dessous de 2 200 euros net et quand les prix augmentent, les salaires doivent suivre.

## Moyen-Orient : le chaos s'étend

Samedi 19 septembre, des missiles tirés par les rebelles yéménites Houthis ont frappé à deux reprises Ryad, la capitale de l'Arabie saoudite, ainsi que des installations de l'Aramco, la principale compagnie pétrolière saoudienne, situées à Yanbu, un port sur la mer Rouge.

Cette nouvelle escalade intervient après la reprise, à la mi-septembre, du conflit qui oppose le gouvernement yéménite officiel, soutenu par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, aux milices pro-iraniennes des Houthis. Progressant très rapidement, celles-ci sont parvenues à prendre le contrôle de tout le littoral bordant la mer Rouge, renforçant leur emprise sur le détroit de Bab el-Mandeb, sur la route qui relie l'Asie à l'Europe via le canal de Suez. La possibilité que ce détroit puisse être fermé a fait bondir les prix du baril de pétrole, une flambée qui menace d'aggraver

encore la crise économique mondiale.

Selon le New York Times, après les attaques sur Ryad, le prince héritier Mohammed ben Salman, dirigeant de fait de l'Arabie saoudite, a « imploré [le président américain] d'intervenir pour freiner l'avancée rapide » des Houthis. Pour la deuxième fois en quinze jours, Trump s'y est refusé, déclarant, dimanche 20 septembre, comme pour justifier sa décision, que les Houthis auraient accepté de ne pas s'en prendre aux États-Unis. Pour tenir compte de l'hostilité à la guerre d'une grande partie de la population américaine alors que les élections de mi-mandat ont lieu début novembre, Trump veut éviter d'engager de nouvelles opérations militaires. Il abandonne ainsi son allié saoudien après l'avoir mis dans une situation difficile. La reprise des combats au Yémen est en effet une conséquence directe du déclenchement par les États-

Unis de la guerre contre l'Iran.

En se lançant dans cette aventure guerrière, Trump voulait réaffirmer la toute-puissance de l'impérialisme américain. La démonstration a tourné court. Cet échec et les imprévisibles revirements de Trump ont incité l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie à conclure, au début du mois d'août, un pacte de défense visant à les rendre plus indépendants de leur allié traditionnel américain, ce qui prépare et annonce de nouvelles escalades qui seront payées chèrement par les peuples de la région. Ce chaos est la forme que prend aujourd'hui la domination de l'impérialisme, un système où une poignée de grandes puissances s'affrontent pour le pillage des richesses et qui est incapable d'offrir un autre avenir à l'humanité que l'aggravation des crises et des guerres.

### Pour nous contacter :

E-mail : [contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

Impression spéciale *Lutte ouvrière*  
Cimmission paritaire n° 1019C85576  
Directeur de publication : Didier Lombard  
Tirage : 100 exemplaires  
ISSN : 2552-7282



Réservez vos places  
auprès de nos militants...